

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/?Inscription-des-nouveaux-eleves-au-Lyce-General-et-Technologique>



Lycée Georges Dumézil
Route d'Ivry BP 909 - 27207 VERNON - 02 32 71 23 00

Inscription des nouveaux élèves au Lycée Général et Technologique

- Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 25 juin 2024

Copyright © Lycée Georges Dumézil - Tous droits réservés

ÉLÈVES DE SECONDE ISSUS DES COLLÈGES DE SECTEUR (César Lemaître, Cervantes, Ariane, Léonard de Vinci, Lucie Aubrac, Pompidou, Marc Chagall) :

L'inscription administrative doit être effectuée sur les téléservices du 26 juin (14h30) au 3 juillet (12h) en vous connectant avec vos identifiants Educonnect.

Attention, vous devez également vous inscrire :

– Auprès des fédérations de parents d'élèves et sur www.atoutnormandie.fr pour le prêt des manuels scolaires

– A la restauration

Les documents d'inscription sont téléchargeables sur les téléservices.

Les autres pièces justificatives vous seront demandées à la rentrée.

ÉLÈVES DE SECONDE HORS SECTEUR, HORS ACADÉMIE OU HORS PROCÉDURE :

– Élèves du collège Jeanne d'Arc :

Dossier d'inscription à demander auprès de votre établissement d'origine

– Élèves d'un autre établissement ou autre cas :

Dossier d'inscription à demander par mail à laurence.le-chevalier.ac-normandie.fr ou à venir récupérer sur place.

Dossier à rapporter à partir du jeudi 27 juin et jusqu'au lundi 1er juillet 12h :

Noms de A à K : Bureau Vie Scolaire Bât H2 8h/12h – 14h/16h30

Noms de L à Z : Bureau Vie Scolaire Bât A 8h/12h – 14h/16h30

Les autres pièces justificatives vous seront demandées à la rentrée

ÉLÈVES DE PREMIÈRE TECHNOLOGIQUE NON ISSUS DE DUMÉZIL :

Dossier d'inscription à demander par mail à laurence.le-chevalier.ac-normandie.fr ou à venir retirer sur place
(Lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h30/12h – 13h30/16h30)

AUTRES ÉLÈVES AFFECTÉS (1re générale, Terminale générale, Terminale Technologique) NON ISSUS DE DUMÉZIL

Dossier d'inscription à demander par mail à laurence.le-chevalier.ac-normandie.fr ou à venir retirer sur place.
(Lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h30/12h – 13h30/16h30)

IMPORTANT : Tous les élèves affectés doivent être inscrits avant le 3 juillet 12h. A défaut, la place sera déclarée vacante.